

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décision du 9 novembre 2023 relative au déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par les gestionnaires de réseaux de distribution Caléo, Ene'o (Énergies Services Occitans) - Régie de Carmaux, Énergies Services Lannemezan, Énergies Services Lavour, Energis - Régie municipale de Saint-Avoid, Gascogne Énergies Services, Gaz de Barr, Gedia, R-GDS, Régie Municipale Multiservices de La Réole, Régies Municipale Bazas Energie, Sorégies, Synelva et Vialis

NOR : ENER2326439S

Par décision du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et de la ministre de la transition énergétique en date du 9 novembre 2023, sont approuvés conformément aux dispositions de l'article L. 453-7 du code de l'énergie :

- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Caléo, dont le siège social est situé au 7, route de Colmar à Guebwiller (68500), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Ene'o (Énergies Services Occitans) - Régie de Carmaux, dont le siège social est situé au 57 *ter*, avenue Boulloc-Torcatis à Carmaux (81400), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Énergies Services Lannemezan, dont le siège social est situé au 680, rue Peyrehitte à Lannemezan (65300), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Énergies Services Lavour, dont le siège social est situé au 18, avenue Victor-Hugo à Lavour (81500), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Energis - Régie municipale de Saint-Avoid, dont le siège social est situé au 53, rue du Marechal-Foch à Saint-Avoid (57500), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Gascogne Énergies Services, dont le siège social est situé au 61, rue de Sarron, ZAC de Peyres à Aire-sur-l'Adour (40800), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Gaz de Barr, dont le siège social est situé au 1, rue du Lycée à Barr (67140), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Gedia, dont le siège social est situé au 7, rue des Fontaines à Dreux (28100), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Réseau GDS (R-GDS) dont le siège social est situé au 14, place des Halles à Strasbourg (67000), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Régie Municipale Multiservices de La Réole, dont le siège social est situé au 1, avenue du Maréchal-Joffre à La Réole (33190), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Régie Municipale Bazas Energie, dont le siège social est situé au 7, avenue Guillaume-Arnaud-de-Tontoulon à Bazas (33430), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Sorégies, dont le siège social est situé au 78, avenue Jacques-Coeur à Poitiers (86000), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Synelva Collectivités, dont le siège social est situé Place des Halles Hôtel de Ville à Chartres (28019), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert ;
- le déploiement de compteurs communicants de gaz naturel par la société Vialis, dont le siège social est situé au 10, rue des Bonnes-Gens à Colmar (68000), sur l'ensemble des concessions qu'elle dessert.